

RAPPORT D'ACTIVITÉ

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

2023

4 • Les faits marquants

6 • Partie 1 - La prévention des déchets

Prévention des déchets
Compostage domestique
Réemploi
Communication
Services aux associations

14 • Partie 2 - Le SICTOM RM

Présentation du SRM
Territoire desservi
Gouvernance
Organigramme
Répartition des compétences

22 • Partie 3 - Indicateurs techniques et financiers

Organisation du service public de collecte
Fréquence de collecte du SRM
Ordures ménagères résiduelles
Collecte sélective
Verre
Filières des repreneurs des emballages
Déchetteries
Tonnages déchetteries
Déchets verts
Indicateurs financiers

40 • Perspectives

41 • Glossaire

Faits marquants 2023

Quelques chiffres

101 177
Habitants

6 595 tonnes
65 kg/an/hab
Emballages et papiers

20 394 tonnes
201 kg/an/hab
Ordures ménagères

56,10 €/ Tonne
TGAP

3 274 tonnes
32 kg/an/hab
Verre

7 747 tonnes
Déchets Verts

24 557 tonnes
Déchetteries (avec gravats)

130,90 € / Tonne

Coût traitement des
déchets

110 agents
travaillent au SICTOM

Parmis les 10 dernières années, 2023 est très certainement celle au cours de laquelle nous avons préparé et réalisé, pour certains d'entre eux, les projets et les missions, dont la plus importante, la construction de l'UVE départementale, va impacter nos trente prochaines années. Ces innovations, nous les avons réalisées au milieu des crises successives



qui ont conduit à l'explosion de nos charges, principalement pour le traitement de nos déchets.

C'est aussi à cause de ces conditions difficiles, qui pourraient se reproduire dans l'avenir, que nous les avons conduites.

► D'abord, la construction du nouveau bâtiment qui a mis fin à des années d'un provisoire qui s'éternisait, nous a permis de donner à chacun de nos agents les conditions de travail dignes de leurs missions, mais aussi de le faire avec de très importantes économies d'énergie grâce à la qualité de l'isolation, aux panneaux photovoltaïques, au chauffe-eau solaire, ou encore à la récupération de l'eau de pluie. Nous avons aussi pu le faire parce que notre gestion rigoureuse nous a permis de dégager les fonds nécessaires.

► Avec en ligne de mire les conditions de travail, nous avons aussi préparé la mise en place de la semaine de travail de quatre jours. Nous avons pu le faire, et le réussir, parce que nos agents sont parvenus, dans les délais prévus, à modifier la totalité de nos tournées.

► Nous avons, depuis plusieurs années, anticipé la collecte des déchets fermentescibles, devenue obligatoire le 1er janvier 2024. En 2023, grâce là encore au travail de nos équipes, nous avons accéléré de façon spectaculaire cette mission, puisque à ce jour près de 15 000 composteurs, individuels ou en pied d'immeuble, ont été distribués.

► Une solution a également été trouvée pour les zones urbaines puisque plus de cent conteneurs pour apport volontaire des biodéchets ont été installés et sont maintenant collectés dans les meilleures conditions d'hygiène possibles.

► Et puis il y a tous les changements imposés, comme la création de deux nouvelles filières de tri dans les déchetteries.

2024 sera, je l'espère, l'année où la réussite de ces projets nous permettra de répondre à notre but principal : réduire la quantité des déchets que nous aurons à traiter.

En mars 1974, il y a 50 ans, naissait le SICTOM de la région montluçonnaise. Nous pouvons aujourd'hui mesurer le chemin parcouru puisque la petite entité un peu visionnaire du début a réussi, en un demi siècle, à devenir cette entreprise dont les près de 140 agents, qu'ils soient titulaires ou vacataires, sont chaque jour à votre service et sont prêts à relever le défi des 50 ans qui viennent.

ANNÉE 2023



Implantation d'un local de réemploi dans les déchetteries de Domérat et Cosne d'Allier. Les usagers peuvent déposer tout objet en état de fonctionnement dans le conteneur (petits meubles, jouets, objets de décoration, petits DEEE* qui fonctionnent, outillage, livres, vaisselle...). Le contenu est redistribué aux partenaires du réemploi qui contractent une convention avec le SICTOM RM.

ANNÉE 2023



Poursuite des actions du service compostage.

Tout au long de l'année, les maîtres composteurs ont mené des actions autour de la gestion des biodéchets : installation de composteurs collectifs en pied d'immeuble et en milieu scolaire, formations des usagers aux bonnes pratiques du compostage, opération de broyage en déchetteries...

ANNÉE 2023



PLPDMA* 2023-2029 : Après un programme local de prévention des déchets (PLP) initié en 2012, et la mise en place d'actions dont certaines perdurent encore aujourd'hui, le SICTOM souhaite renouveler sa démarche en élaborant un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés conformément à l'obligation réglementaire.

ANNÉE 2023



Amélioration de la QVCT* : le SICTOM a mandaté la société Relyens pour une évaluation des RPS* et l'élaboration d'un plan de prévention :

► Réalisation d'un état des lieux et construction d'un plan d'action afin d'apporter des réponses concrètes et durables
► Concevoir et déployer un plan de communication
► Améliorer les QVCT, la performance organisationnelle et favoriser une meilleure maîtrise de l'absentéisme

23 SEPT. 2023



Lors de la journée portes ouvertes les ambassadrices du tri et les maîtres composteurs ont accueilli les usagers du SICTOM RM pour un moment convivial d'échanges sur le compostage, le tri et la réduction des déchets... (opération poule belle la vie, troc party, troc plants, stands d'artisans locaux et du réemploi, visite de sites, sortie botanique...)

SEPT. 2023



Inauguration du nouveau bâtiment technique : ce nouveau bâtiment permet aux agents, anciennement dans les préfabriqués, de disposer de bureaux individuels. Des vestiaires, douches et sanitaires neufs ainsi qu'une grande salle de pause à destination de tous les agents sont disponibles. Écoresponsable, ce bâtiment est doté de murs isolés en paille, de panneaux solaires...

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Ci-dessous, un extrait condensé du PLPDMA. Ce dernier est disponible en intégralité sur le site Internet du SICTOM : www.sictomrm.com ou directement auprès de l'animatrice PLPDMA du service communication.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ANNÉE 2023 - 2029

Après un programme local de prévention des déchets (PLP) initié dès 2012, et la mise en place d'actions dont certaines perdurent encore aujourd'hui, le SICTOM Région Montluçonnaise souhaite renouveler sa démarche en élaborant un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), conformément à l'obligation réglementaire.

Objectifs du PLPDMA

Objectifs nationaux et régionaux

- Réduire l'enfouissement des DMA (50 % en 2025 par rapport à 2010)
- Réduire la production des DMA (10 % en 2020 et 15 % en 2030)
- Mettre en place de la Tarification Incitative
- Généraliser le tri à la source des biodéchets (avant 2024)
- Réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025
- Augmenter la valorisation matière et organique (65 % en 2025)

Les DMA, c'est quoi ?

$$\begin{array}{rcl}
 + & \text{OMA (OMR + CS)} & \\
 + & \text{DECHETS OCCASIONNELS} & \\
 = & \text{(déchets des déchetteries)} & \\
 \hline
 & \text{DMA} &
 \end{array}$$

DMA : Déchets produits par les ménages et les activités économiques collectés par le SICTOM RM

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées = OMR + CS

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (poubelles noires)

CS : Recyclables bacs jaunes collectés en porte à porte + Verre collecté en apport volontaire

LES AXES DU PROGRAMME

Axe 1 :	Axe 2 :	Axe 3 :	Axe 4 :	Axe 5 :
Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	Augmenter la durée de vie des produits	Etre éco-exemplaire	Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	Sensibiliser

Déclinaison de ces objectifs sur le territoire du SICTOM Région Montluçonnaise

Le PLPDMA se doit d'être en conformité avec les objectifs nationaux et régionaux de réduction des déchets.

Réduire l'enfouissement des DMA (50 % en 2025 par rapport à 2010)

DMA enfouis en 2010 (OMR +encombrants) = 36 365 T

Objectif à atteindre de - 50 % de DMA enfouis en 2025 = 18 183 T

(pour info DMA enfouis en 2022 = 26 474 T)

Réduire la production des DMA de 10 % en 2020

DMA 2010 = 525.98 kg/hab/an DMA 2020 = 480.77 kg/hab/an

Soit une réduction de 8.6% : objectif non atteint

Réduire la production des DMA de 15 % en 2030

DMA 2010 = 525.98 kg/hab/an

Objectif 2030 = 447 kg/hab/an

(pour info production de DMA 2022 = 502 kg/hab/an)

Augmenter la valorisation matière et organique (65 % en 2025)

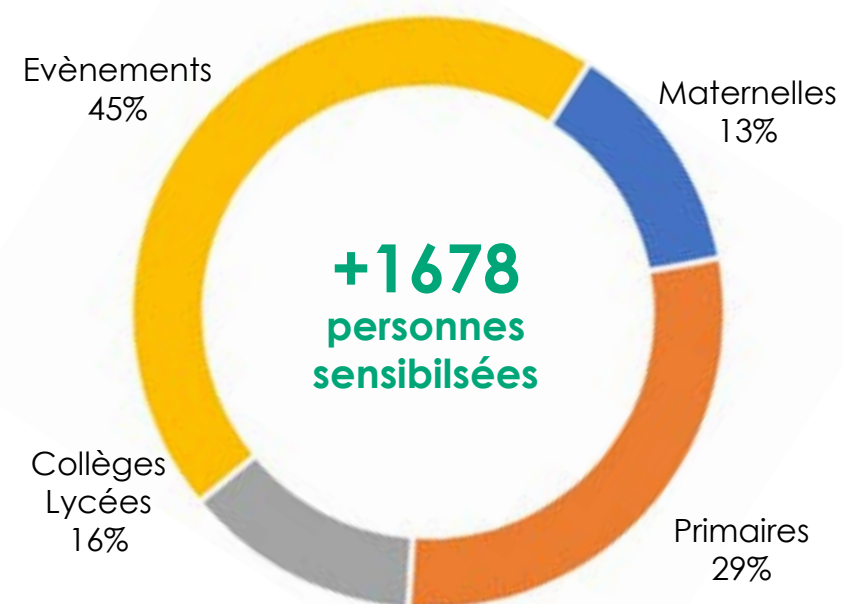
Valorisation matière 2010 = 31.4 %

Valorisation matière 2022 = 48.8 %

Objectif 2025 = 65 %

Prévention des déchets

Un service en pleine mutation qui oeuvre pour accompagner et sensibiliser les usagers au tri et à la réduction des déchets. L'équipe d'ambassadrices de prévention intervient sur tout le territoire du SICTOM RM :



Quelques temps forts de l'année 2023 ...

► Foire exposition de Montluçon du 7 au 15 octobre

- Communiquer sur les consignes de tri, la prévention des déchets et promouvoir le réemploi.
- Renseigner les usagers sur l'organisation du service public de collecte des déchets ménagers.
- Réalisation d'un stand avec essentiellement des matériaux de récupération.

► Journée portes ouvertes du 23 septembre

Stands d'exposants acteurs du réemploi et du développement durable, dotation des poules, Troc Party, troc plants...

► Semaine Européenne Réduction des Déchet du 18 au 26 Novembre

- Le SICTOM a offert aux élèves des écoles sensibilisés à la prévention des déchets et au compostage des représentations de la pièce de théâtre «La guerre du tri n'aura pas lieu» (troupe Le petit Théâtre Vert).
- Lors de cette semaine, le service compostage a assuré plusieurs actions : distribution de composteurs à Commentry avec formation des usagers, broyage de déchets verts à la déchetterie de Prémilhat et organisation d'une réunion publique à Quinssaines sur le compostage de proximité.
- Les locaux réemploi des déchetteries de Cosne d'Allier et de Domérat ont également été mis en service.



Compostage de proximité

Depuis 2010, le SICTOM RM propose des composteurs aux particuliers de son territoire. En 2019, suite à l'adaptation des fréquences de collectes des ordures ménagères sur certaines communes, les habitants de ces dernières ont été invités à récupérer un composteur gratuit par foyer (445 litres en bois ou plastique). Depuis 2021, cette opération est étendue à l'ensemble du territoire du SICTOM.

En 2023, des permanences de distribution de composteurs sont organisées tous les 3^{ème} jeudi de chaque mois (dans la mesure du possible lié au retard de livraison) entre 13h30 et 19h30 au SICTOM. Les usagers peuvent venir retirer gratuitement leur composteur sur présentation d'un justificatif de domicile. Une formation aux bons gestes du compostage domestique est également assurée par les maîtres composteurs lors de ces permanences.



- 2 286 composteurs plastiques individuels (445 L) donnés
- 59 composteurs bois individuels (445L) donnés
- 4 387 bioseaux donnés
- 165 composteurs plastiques (660L) installés pour le compostage partagé

132 sites de compostage partagés installés :

- 41 cimetières : Vaux, La Petite Marche, Durdat Larequille, Saint Désiré, Venas, Lignerolles, Bézenet...
- 64 sites de compostage partagés en pied d'immeuble : Cité et jardin partagé des Guineberts et cité Pierre Loti à Montluçon, Résidence du Château à Domérat, toutes les résidences du groupe Cabinet Landrière, résidence Héraclide, Déco'fleur à Vallon en Sully, Epineuil le Fleuriel...

27 sites de compostage autonome en établissement installés :

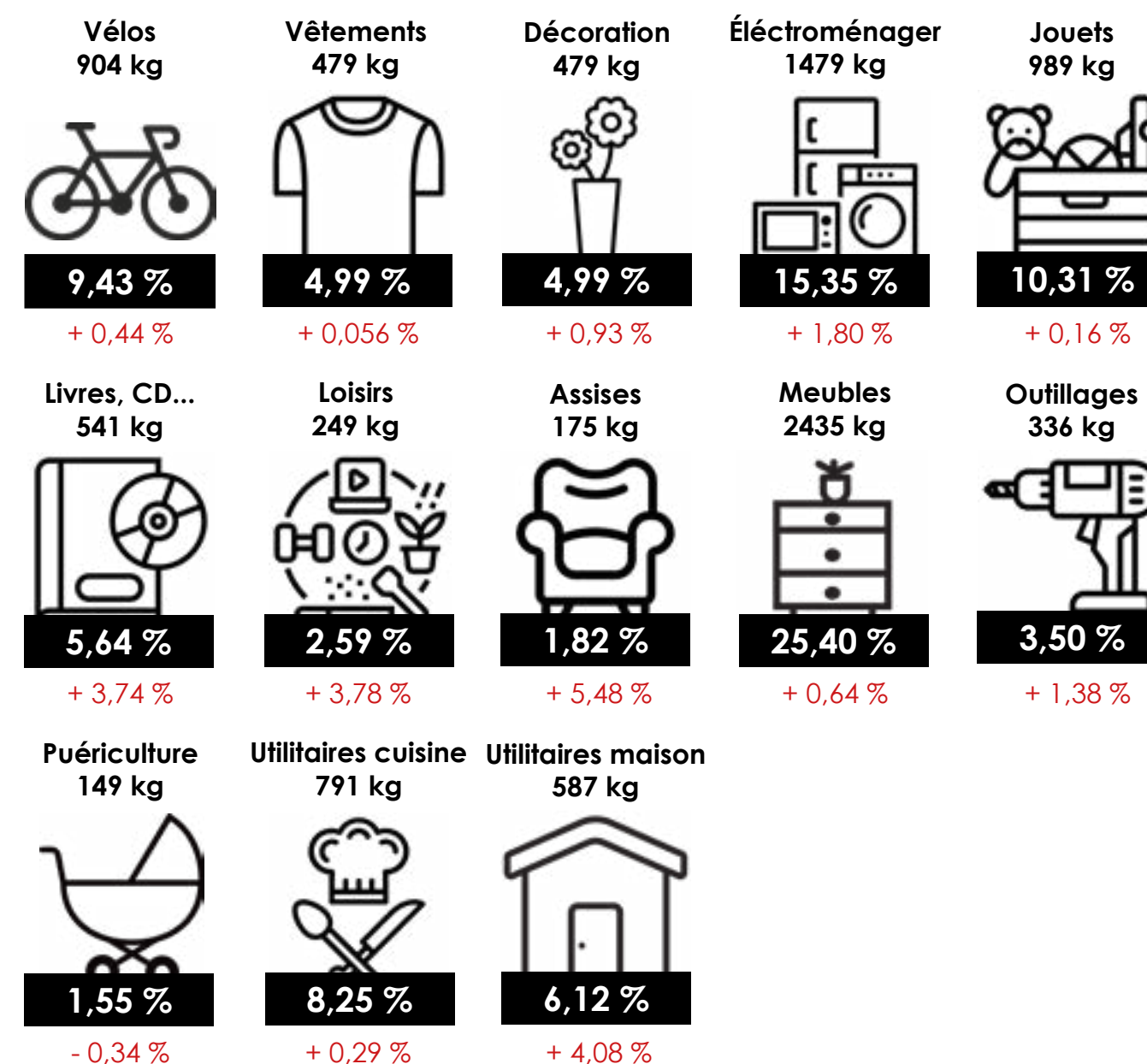
- Collège de Vallon en Sully, de Marcillat en Combrailles...
- Caserne des pompiers de Montluçon
- Écoles de Quinssaines, Vesdun, Chappes, Estivareilles, Verneix...

Ventes de compost (plateforme de compostage) des 5 et 8 avril et des 25, 26 et 28 octobre 2023 :

- 279 m3 de compost donné avec les bons Cliiink
- 37,5 m3 de compost acheté

Réemploi

En mars 2022, dans le cadre de l'article 57 de la loi AGEC 2020, une étude a été lancée sur la thématique du réemploi. À la suite de cette analyse, **le SICTOM RM a implanté un local de réemploi à la déchetterie de Prémilhat. Fin 2023 les déchetteries de Domérat et Cosne d'Allier ont également été équipées***. Les usagers peuvent déposer tout objet en état de fonctionnement dans les conteneurs (petits meubles, jouets, objets de décoration, petits DEEE qui fonctionnent, outillage, livres, vaisselle...). Le contenu est redistribué aux partenaires du réemploi qui contractent une convention avec le SICTOM. Un guide du réemploi est également à la disposition des usagers.



Partenaires du SICTOM RM signataires de la convention du réemploi

- L'Aménagerie
- Les Petits Bouchons
- La Ressourcerie de Domérat
- Les Trésors de Saint Victor

*Les chiffres et montants ci-dessus ne prennent pas en compte les relevés du local de Cosne dont la mise en service effective a été faite en 2024.

Communication

Enjeux essentiels dans l'accompagnement des usagers, le SICTOM RM a développé ses actions de communication au cours des années. En plus des vecteurs traditionnels (presse, infos tri...), le SICTOM a démultiplié les biais d'informations grâce à des moyens de communication plus modernes, intuitifs et diversifiés.

► INFOS TRI distribué en boîte aux lettres

Édité deux fois par an, l'Infos Tri permet de transmettre et d'expliquer aux usagers du SICTOM RM les évolutions et changements mis en place. Il est imprimé en 58 000 exemplaires.



► La communication numérique



291 611
visites
sur le site Internet



3600 abonnés
Abonnés sur la page Facebook



299
Abonnés sur la page Instagram



Application gratuite à disposition des usagers du SICTOM pour la diffusion des informations urgentes et importantes.



Installation de panneaux lumineux en déchetterie

► Zoom sur le système Cliiink - le tri du verre récompensé

200
colonnes équipées
du système sur les 404
réparties sur le territoire

1 334
comptes créés
baisse de 87 % par rapport à 2022

2 566 646
dépôts soit une
baisse de 16 % par
rapport à 2022



Services aux associations

► Financement d'achat de gobelets réutilisables

L'utilisation de vaisselle lavable/réutilisable lors de manifestations et autres festivités, est un geste écoresponsable favorisant la réduction des déchets.



Le SICTOM RM propose aux associations de financer l'achat de gobelets réutilisables en prenant en charge 25 % du montant de la commande (dans la limite de 250 €). Le budget alloué est de 3 500 €.

Le service se charge du devis, de la commande et de la réception de la marchandise.

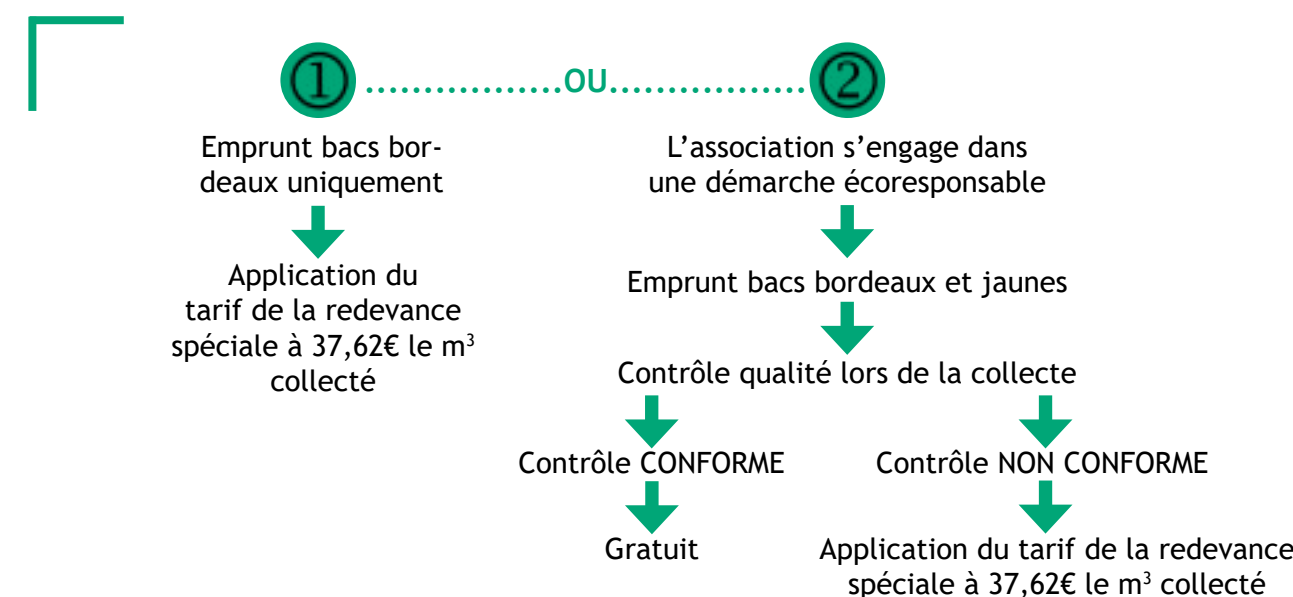
Une adresse mail est également dédiée à ce service gobelet@sictomrm.fr

En 2023, 5000 gobelets ont été commandés par 8 associations pour un montant total de financement de 916,43 €.

► Prêt ponctuel de conteneurs

Deux types de bacs sont proposés : ordures ménagères (bordeaux) et recyclables (jaunes). Une adresse mail est dédiée à ce service association@sictomrm.fr

Le prêt des bacs jaunes est gratuit. Le prêt des bacs bordeaux est soumis à conditions :



L'équivalent de 42 720 litres de conteneurs ordures ménagères et 49 740 litres de conteneurs collecte sélective ont été mis à disposition de 36 associations.

Depuis 2022, le service association propose également en prêt des pinces ramasse déchets, des boudiers et une pesée transportable pour les associations souhaitant organiser des opérations de nettoyage. Cette année, 7 associations ont bénéficié de ce matériel.

Présentation du SICTOM Région Montluçonnaise

Créé en 1974 le SICTOM région montluçonnaise (SRM), acteur public engagé dans la transition écologique, est l'opérateur public en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères sur son territoire d'intervention (cf carte en page 8).

- ▶ 6 Territoires adhérents du SRM
- ▶ 83 communes aux territoires hétérogènes
- ▶ 101 177 habitants au 1er janvier 2023
- ▶ 88 délégués titulaires et 88 suppléants

Les missions principales du SICTOM sont :

- ▶ Collecte et traitement des ordures ménagères
- ▶ Maintenance et dotation des conteneurs
- ▶ Prévention et sensibilisation des usagers en faveur du tri, du recyclage, du compostage et de la réduction des déchets
- ▶ Dotation de composteurs aux particuliers
- ▶ Gestion des déchetteries
- ▶ Collecte du verre
- ▶ Plateforme de compostage des déchets verts
- ▶ Dépôt de l'amiante des particuliers

Infrastructures clés



Quai de transfert
20 394 tonnes collectées en 2023
Exploitant : SRM - Domérat



Plateforme de compostage
7 747 tonnes traitées en 2023
Exploitant : SRM - Domérat



Réseau des déchetteries
24 557 tonnes collectées en 2023
Exploitant : SRM - 8 fixes et 1 mobile



Décharge déchets inertes
5 518 tonnes collectées et traitées en 2023
Exploitant : SRM - Chamblet



Centre de Stockage de Déchets Ultimes (C.S.D.U.)
24 771 tonnes stockées en 2023
Exploitant : COVED - Villeneuve



Centre de tri
6 595 tonnes traitées en 2023
Exploitant : SPL Allier Tri - Chézy

Territoire desservi



Communauté de communes
Berry Grand Sud
7 communes
2 369 habitants

Communauté de communes
du Pays d'Huriel
14 communes
7 382 habitants



Montluçon Communauté
21 communes
60 058 habitants

Communauté de communes
du Pays de Tronçais
3 communes
1 292 habitants



Communauté de communes
du Val de Cher
7 communes
5 148 habitants



Commentry Montmarault Nérès
Communauté
31 communes
24 928 habitants



Déchetterie



SICTOM Région Montluçonnaise

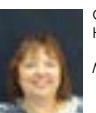


Gouvernance

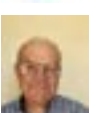
88 délégués titulaires et 88 délégués suppléants, désignés parmi les élus des communes adhérentes du SICTOM, composent le conseil syndical. Ils élisent le ou la président(e) et les vices président(es) en bureau syndical (mandat de 6 ans). Ces derniers auront la charge de préparer les conseils syndicaux.

Des commissions, comités et groupes de travail, au sein desquels siègent des membres du bureau, sont formés afin de préparer les sessions.

MEMBRES BUREAU SYNDICAL

 Jean Pierre MOMCILOVIC Montluçon Président	 Mauricette LESPIAUCQ Saint Victor V. présidente Com. RH	 Yannick COITE Quinssaines V.président Com. SST	 Jean-Luc BERNARD Désertines V. président Com. traitement et tri	 Thierry PENTHIER Lignerolles V. président Com. Communication	 Bertrand DUMONTET Saint Eloy d'Allier V.président Com. secrétariat
 Nelson DE SOUSA Domérat V. président Com. finances	 Philippe GLOMOT Villebret V. président Com. investissements	 Guy FABRE Saint Angel V.président Com. collectes et déchetteries	 Alain BOULICAUD Chappes V.président Com. collectes et déchetteries	 Guy ESMOINGT Saulzais le Potier Conseiller délégué	 Pierre-Marie DELANOY Meaulne Vitray Conseiller délégué
 Jean MORA Vallon en Sully Conseiller délégué	 Christine BESSEGE Villebret Conseiller délégué	 Alain CHANIER Chamblet	 Daniel BEAULATON Saint Bonnet de Four	 Suzanne NOEL Montluçon	 Stéphane JARDONNET Commentry
 Denis COFFIN Saint Désiré	 Joël LEFEBRE Domérat	 Gaëlle BOUDRON Haut Bocage Maillet	 Elise BOULON La Celle	 Christine HALM Montluçon	 Bernard CONTAMINE Marcillat en Combrailles

MONTLUÇON COMMUNAUTÉ

 Jean Pierre MOMCILOVIC Montluçon	 Mauricette LESPIAUCQ Saint Victor	 Yannick COITE Quinssaines	 Jean-Luc BERNARD Désertines	 Thierry PENTHIER Lignerolles	 Annie PASQUIER Montluçon
 Nelson DE SOUSA Domérat	 Philippe GLOMOT Villebret	 Leila DOUARD Montluçon	 Valérie TAILLARDAT Montluçon	 Pierre LAROCHE Montluçon	 Colette DELAUME Prémilhat
 Pierre DELUDET Montluçon	 Christian DALBY Montluçon	 Suzanne NOEL Montluçon	 Jacques CHANUDET Montluçon	 Alain VERGE Saint Marcel en Marcillat	 Samir TRIKI Lavault Sainte Anne
 Joël LEFEBRE Domérat	 Christine HALM Montluçon	 François BROCHET Montluçon	 Christine BESSEGE Villebret	 Jean-Paul LAMOINE Arpheuilles Saint Priest	 Viviane LESAGE Montluçon
 Fabrice LACAUX Saint Martinien	 Isabelle PIRE Domérat	 Pierre MOTHET Montluçon	 Stéphane OSTERTAG Domérat	 Fernando AZEVEDO Saint Fargeol	 Alic BERTON Montluçon
 Christian SANVOISIN Désertines	 Valérie BESSON Désertines	 Jean-Pierre HURTAUD Montluçon	 Bernard CONTAMINE Marcillat en Combrailles	 Loetitia Raynaud Montluçon	

Missions : définir les actions et la politique du syndicat, voter le budget annuel et approuver les documents comptables, décider des travaux, valider les rapports annuels...

COMMENTRY - MONTMARIAULT - NÉRIS COMMUNAUTÉ

 Guy FABRE Saint Angel	 Alain BOULICAUD Chappes	 Jean-Pierre SOUPIZET Nérès les Bains	 Michel KUPERMAN Nérès les Bains	 Alain CHANIER Chamblet	 Christian DOUCET Durdar Larequille
 Fernand SPACCAFERRI Commentry	 Daniel BEAULATON Saint Bonnet de Four	 Bruno LABREURE Doyet	 Stéphane JARDONNET Commentry	 René CRESPI Bézenet	 Elise BOULON La Celle
 Fabrice MARESQ Sazeret	 Gilles MALLET Murat	 Patrick CLEMENT Louroux de Beaune	 Bruno GOUBERT Venat	 Ghislain DERECH Malicorne	 Didier LINDRON Montmarault
 Gérard FERRIERE Villefranche d'Allier	 Marie CARRÉ Cosne d'Allier	 Michel RICHARDOT Sauvagny	 Emilie BOUXIN Blomard		

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HURIEL

 Bertrand DUMONTET Saint Eloy d'Allier	 Denis COFFIN Saint Désiré	 Alexis GHESQUIERE Saint Palais	 Lionnel THOMAS Chazemais	 Alain TRAYSSAC Chambérat	 Roger BLINET Mesple
 Samantha BOUTET Huriet	 Daniel PASCUAL La Chapelaude	 Marie HENNEQUIN Saint Martinien	 Didier MANTZ Viplaix	 Wilfrid BEAUFILS Saint Sauvier	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE CHER

 Adrien JOB Audes	 Gaëlle BOUDRON Haut Bocage Maillet	 Jean-Philippe DELHOUME Vaux	 Jean MORA Vallon en Sully	 Mohammed KEMH Vallon en Sully	 Edith BRUNOL Estivareilles
 Caroline JEAN Haut Bocage Givralais	 Angélique PETIT Nassigny	 Bernard GARSON Reugny			

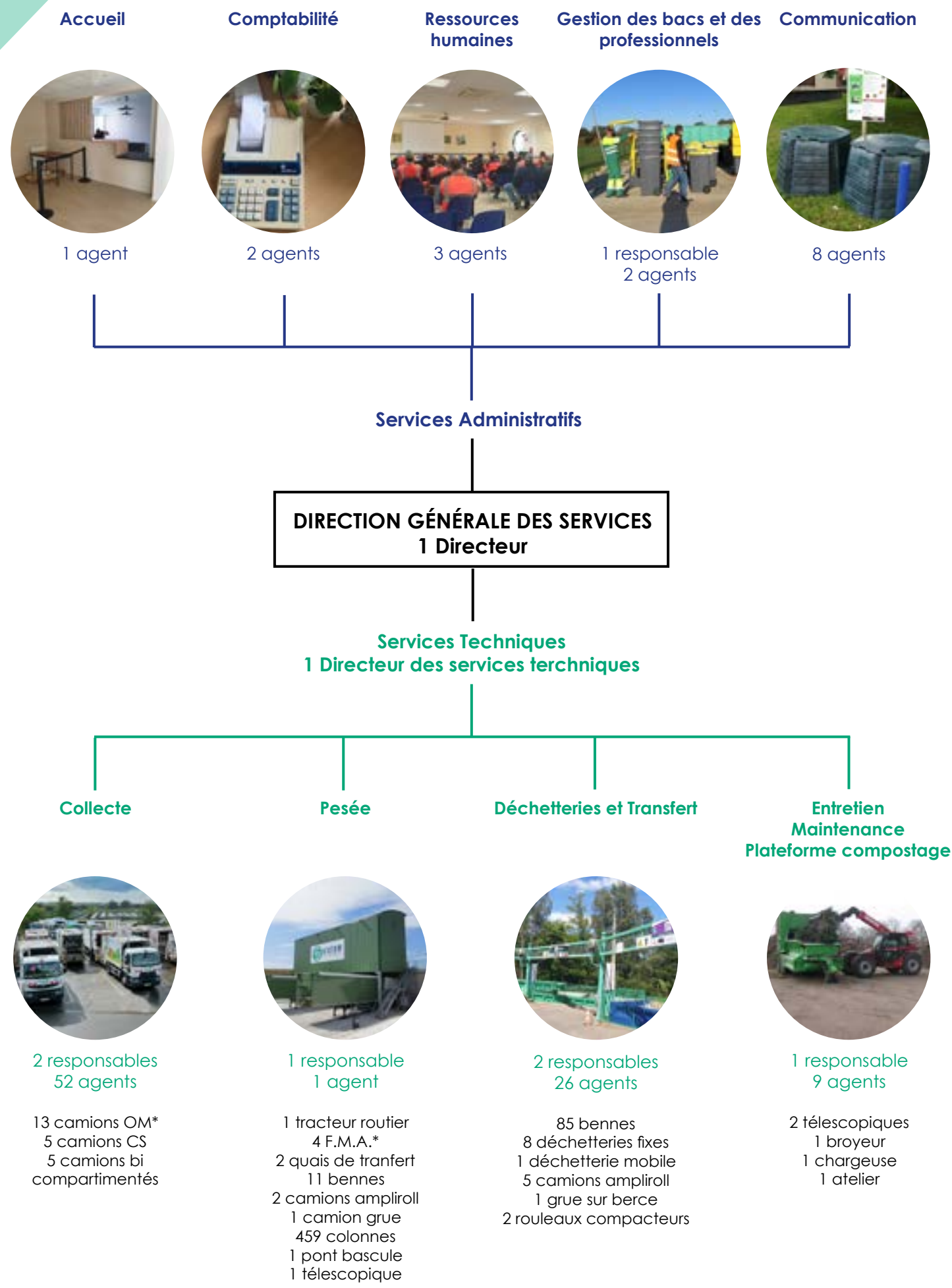
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY GRAND SUD

 Charlotte BILLAUT Epineuil le Fleuriel	 David CASSONET Faverdines	 Anna BERTALEB Saint Vite	 Michel MARQUIS La Perche	 Martine GILANT Saint Georges de Poiseux	 Guy ESMOINGT Saulzais le Potier
 Gilles TARRET Vesdun					

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TRONÇAIS

 Didier PHILIPPON L'Etelon	 Paula CHAUSSENOT Meaulne Vitray	 Pierre-Marie DELANOY Meaulne Vitray	 Séverine DEMARTY Urçay
--	--	--	---

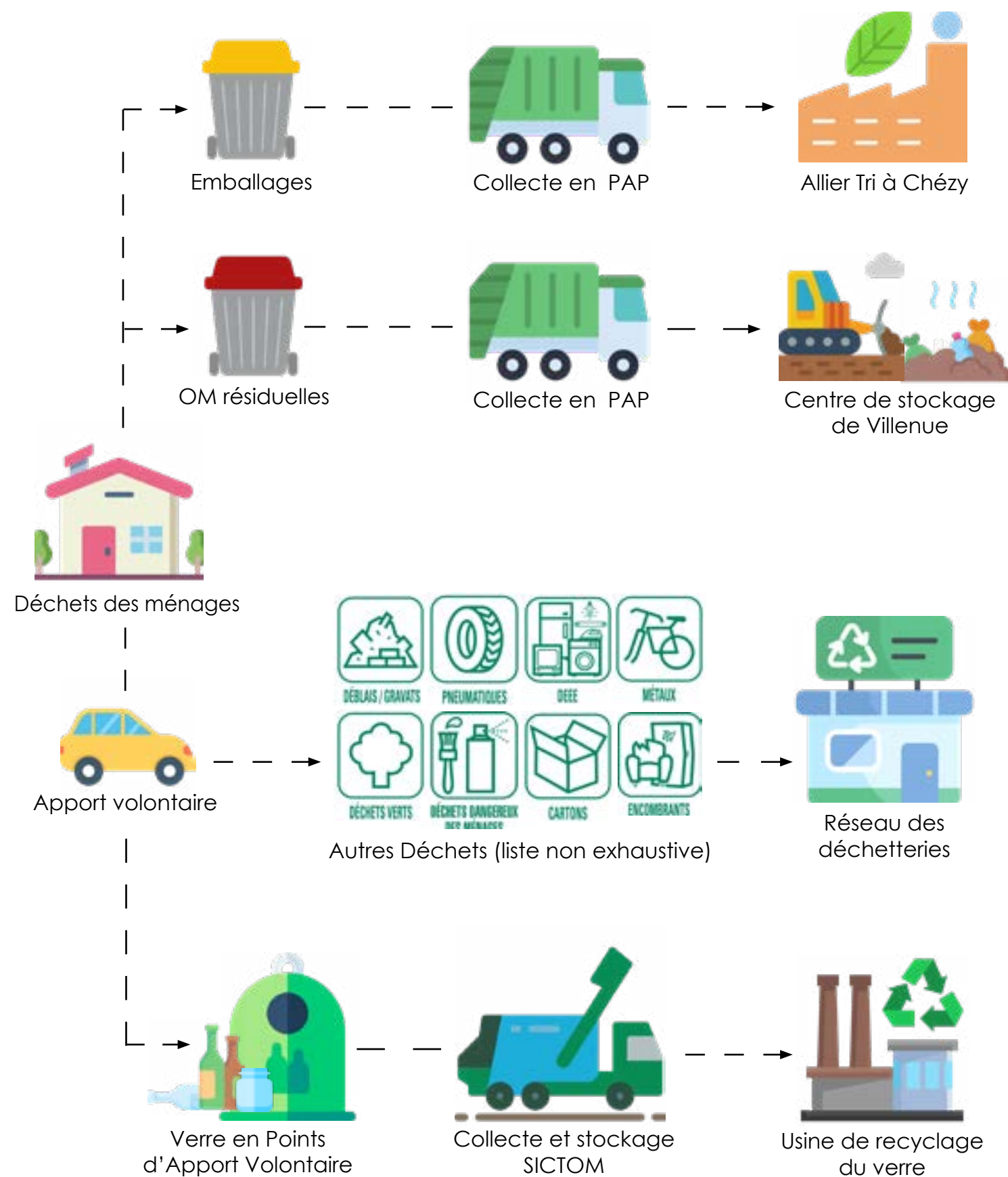
Organigramme



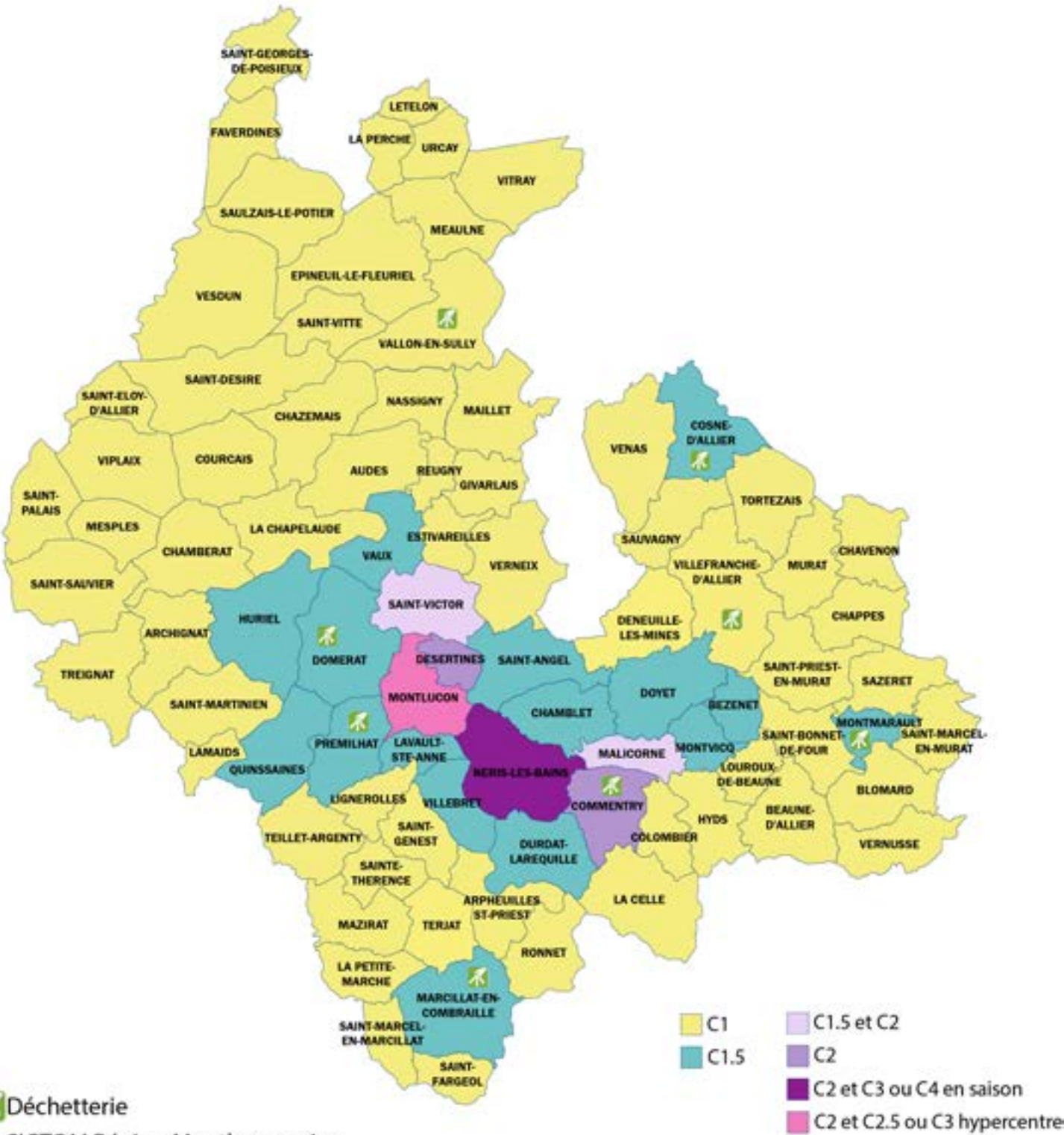
Répartition des compétences

FILIÈRE	COLLECTE/TRANSPORT	TRAITEMENT
Ordures ménagères	SICTOM	COVED
Emballages et papiers (PAV* et PAP*)	SICTOM	SPL ALLIER TRI
Emballage en verre (PAV)	SICTOM/TRANSPAUMANCE	SOLOVER
Déchets verts	SICTOM	SICTOM
Encombrants	SICTOM	COVED
Plâtre	SICTOM	COVED
Bois	SICTOM	COVED/NORSKSKOG
Carton	SICTOM	ALLIER TRI
Feraille	SICTOM	ASTRA
Gravats	SICTOM	SICTOM/COVED
DASRI*	PROSERVE DASRI	DASTRI
DEEE*	COVED/ ENVIRONNEMENT RECYCLING	ENVIRONNEMENT RECYCLING
Déchets dangereux (professionnels)	SARPI/EDIB	SARPI/EDIB
Déchets dangereux (ménagers)	VEOLIA	VEOLIA
Mobilier	PRAXY/COVED	PRAXY/COVED
Pneus	PROCAR	ALIAPUR
Huile	CHIMIREC	CHIMIREC
Piles	LA BOITE À PAPIER COREPILE	LA BOITE À PAPIER COREPILE
Encre	ECOLLECTE/LVL	ECOSYNTHESE
Textiles	LE RELAIS	LE RELAIS
Déchets d'amiante liés à des matériaux inertes* (dépôt sur site)	SICTOM	COLLINET

Organisation du service public de collecte



Fréquence de collecte du SICTOM RM



Ordures ménagères résiduelles

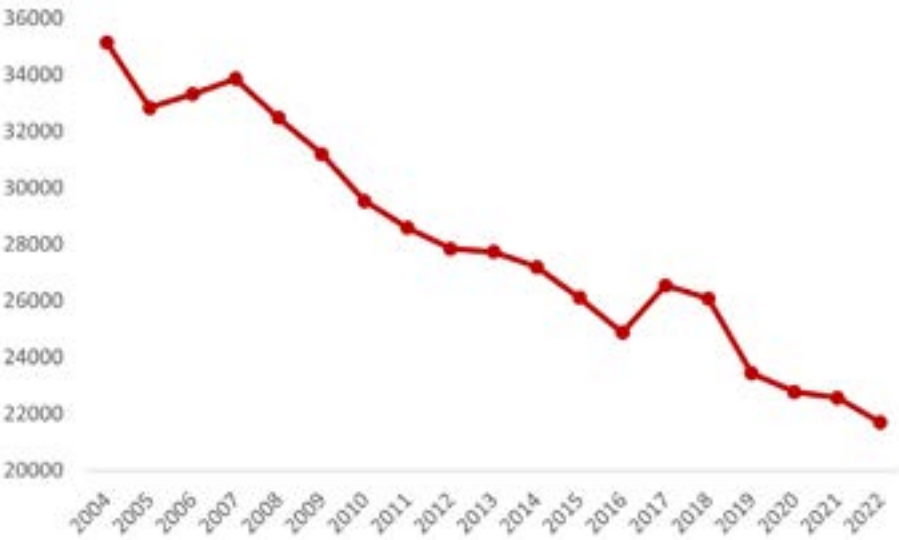


Compétences exercées par le SICTOM région montluçonnaise

Tonnages 2023 du PAP

Années	Nombre d'habitants desservis	Tonnages collectés et traités (Tonnes)	Ratio par habitants (kg/hab/an)	Variation du tonnage 2022/2023
2023	101 177	20 394	201	- 5,9 %
2022	101 917	21 691	212	

Années	Tonnages collectés et traités (Tonnes)
2004	35 154
2005	32 837
2006	33 311
2007	33 865
2008	32 482
2009	31 201
2010	29 534
2011	28 585
2012	27 850
2013	27 735
2014	27 196
2015	26 113
2016	24 881
2017	26 556
2018	26 084
2019	23 439
2020	22 782
2021	22 572
2022	21 691
2023	20 394



Nous constatons une baisse de 1 297 tonnes, soit -5,9 % par rapport à l'année dernière.

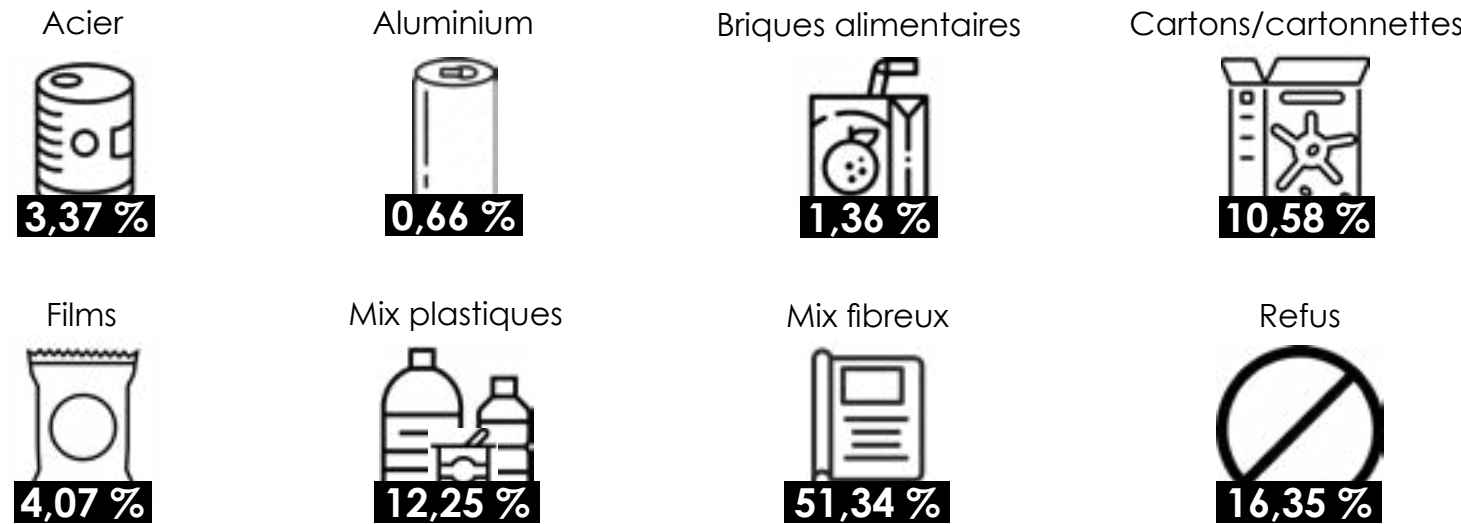
Collecte sélective



Ce flux multi-matériaux (journaux, revues, magazines et emballages en mélange) est collecté en porte à porte (PAP) sur 83 communes, soit une population de 101 177 habitants. Pour rappel, depuis 2019 dans tout le département de l'Allier, 100% des emballages et des papiers se trient.

Tonnages 2023 du PAP - tonnages centre de tri et pourcentages de répartition

Produits	Tonnages 2023	Ratio kg/an/hab	Tonnages 2022	Variation 2022/2023
Acier	222,250	2,20	267,540	-16,93 %
Aluminium	43,560	0,43	42,100	3,47 %
Briques alimentaires	89,840	0,89	70,280	27,83 %
Cartonnettes/cartons	697,850	6,90	679,750	2,66 %
Films	268,210	2,65	130,350	105,76 %
Mix plastiques	807,760	7,93	856,280	- 5,67 %
Mix fibreux	3 385,988	33,47	3 909,640	-13,39 %
Total	5 515,458	54,47	5 955,940	-7,39 %
Refus de tri	1 079,875	10,67	1 002,210	7,75 %
Total avec refus de tri	6 595,333	65,13	6 958,150	-5,21 %



Verre



404 colonnes (PAV) pour la collecte du verre (reprise en régie) sont réparties sur les 83 communes adhérentes, soit une population de 101 177 habitants.

Tonnages 2023 du PAV pour le verre (tonnages E-Manufacturing)

Années	Tonnages	Ratio kg/an/hab	Variation 2020/2021/2022
2021	3 116,74	29,59	-2,40 %
2022	3 370,44	33,07	8,14 %
2023	3 274,120	32,36	-2,95 %

► Zoom sur le système Cliiink - le tri du verre récompensé

200 colonnes équipées du système sur les 404 réparties sur le territoire

1 334 comptes créés baisse de 87 % par rapport à 2021

2 566 646 dépôts soit une baisse de 16 % par rapport à 2021



Filière des repreneurs des emballages

LES DIFFÉRENTS FLUX

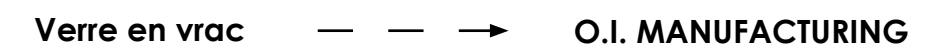
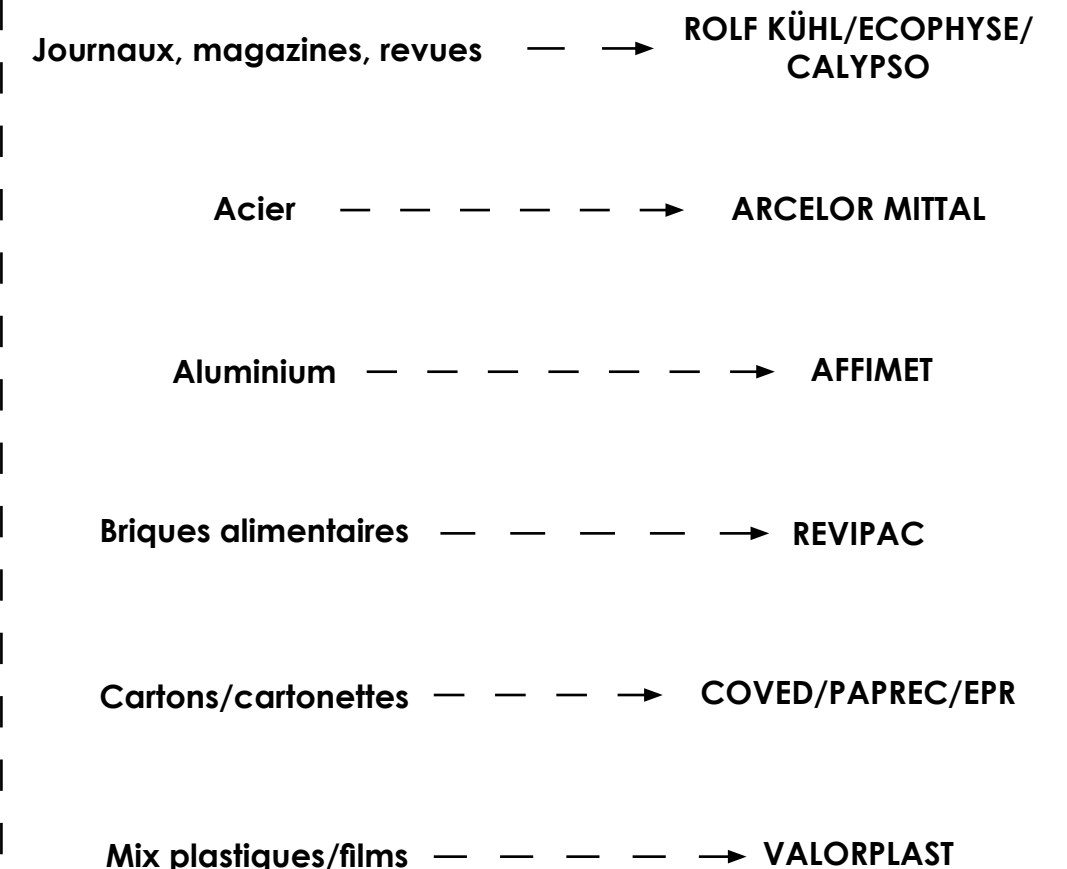


TRI

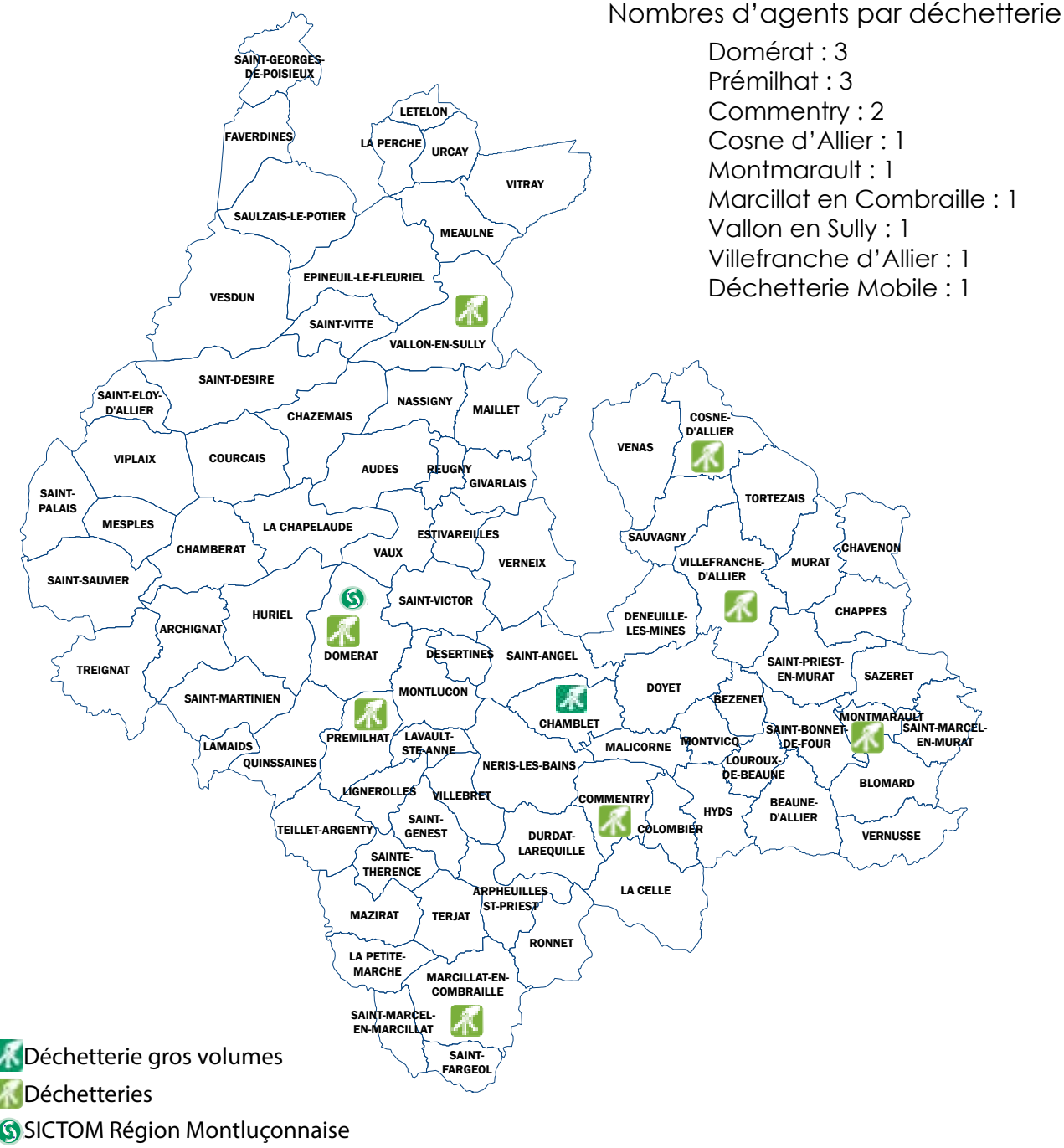


PRODUITS

UNITÉ DE RECYCLAGE OU DE RÉGÉNÉRATION



Déchetteries



8 déchetteries fixes (usagers et professionnels) sont réparties sur le territoire du SICTOM auxquelles s'ajoute une déchetterie mobile et une gros volume à Chamblet.

La "Tritou'mobile", créée en 2006, se déplace sur différentes communes selon un planning établi à l'année.

L'accès en déchetteries n'est possible qu'avec une carte d'accès, celle-ci donne droit à 26 passages par an, renouvelable automatiquement chaque 1er janvier.

 **Horaires des déchetteries**
8h-11h45 et 13h30-17h45

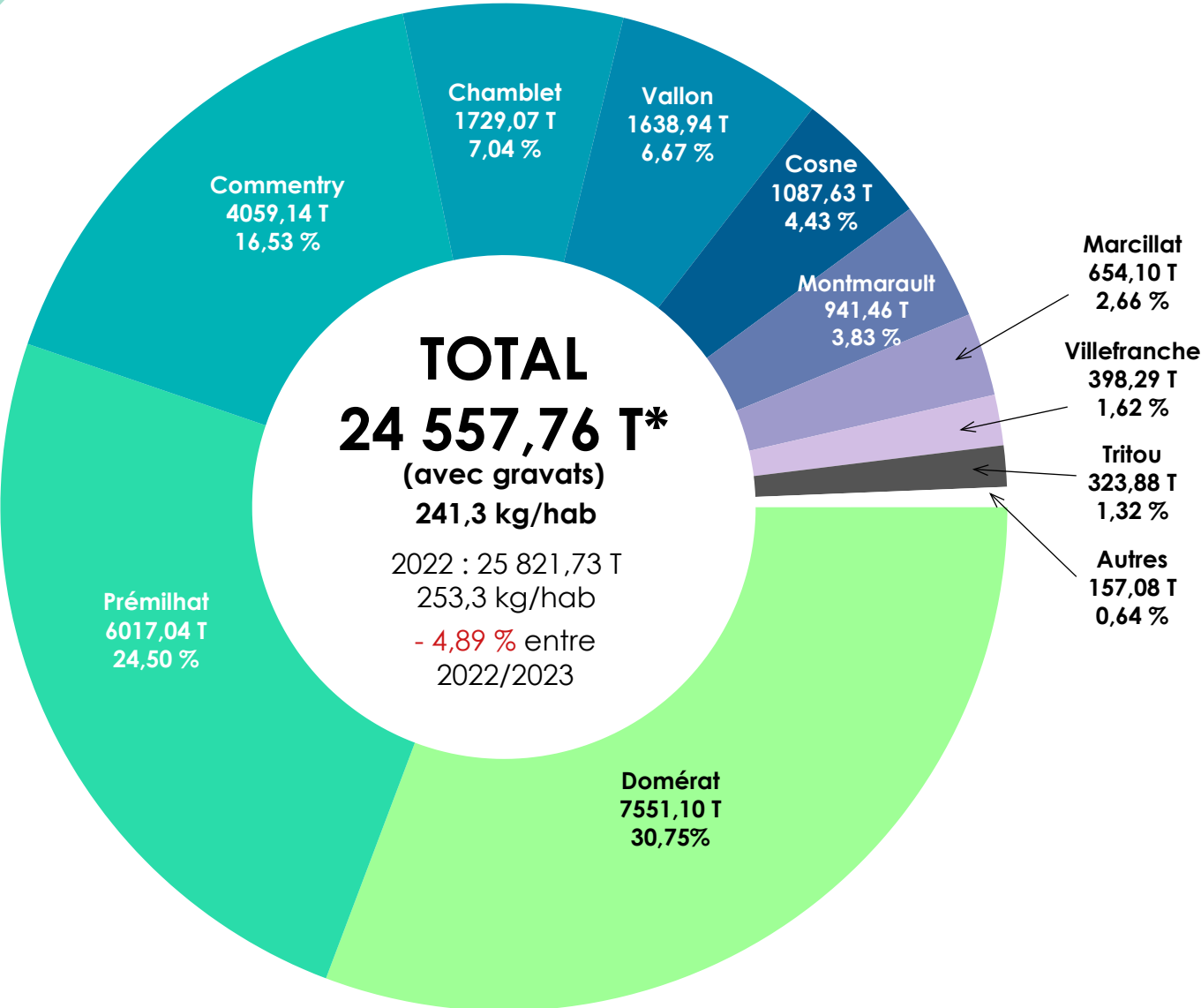
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Chamblet*	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Commentry		ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Cosne d'Allier		ouvert		ouvert		ouvert
Domérat		ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Marcillat en Combraille				ouvert		ouvert
Montmarault			ouvert		ouvert	ouvert
Prémilhat	ouvert		ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Vallon en Sully		ouvert	ouvert		ouvert	ouvert
Villefranche d'Allier						ouvert

*Chamblet : uniquement pour les déchets verts et les gravats

Déchets acceptés - filières repreneurs

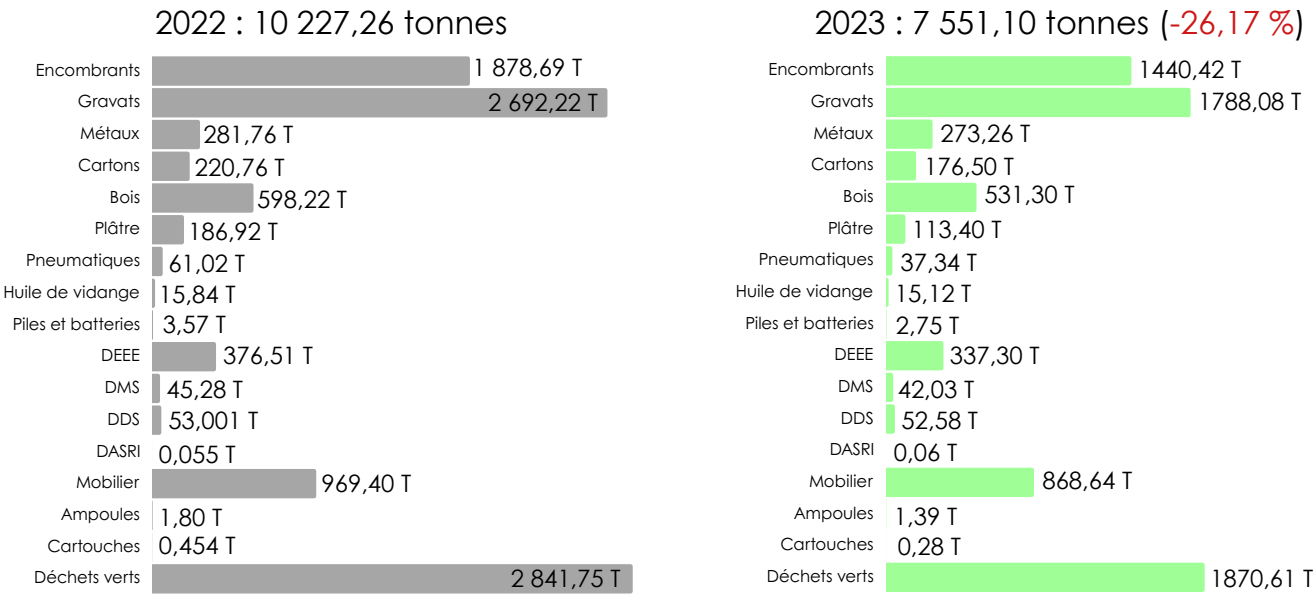
DÉCHETS ACCEPTÉS	REPRENEURS	UNITÉS DE VALORISATION OU D'ÉLIMINATION
	COVED 03	C.S.D.U. de Villeneuve
	SICTOM 03	SICTOM 03
	PURFER	PURFER
	ALLIER TRI	COVED
	COVED/NORSKSKOG	COVED/NORSKSKOG
	COVED 03	COVED 03
	SICTOM	PLATEFORME DE COMPOSTAGE SICTOM
	TC 58	ALIAPUR
	CHIMIREC CENTRE EST	CHIMIREC-CENTRE EST
	LA BOITE À PAPIER / COREPILE	LA BOITE À PAPIER / COREPILE
	COVED 03	OCAD3E
	SARPI (42) EDIB	SARPI (42) EDIB
	SITA CENTRE EST	ECO DDS
	SITA CENTRE EST	DASTRI
	ÉCOMOBILIER	ÉCOMOBILIER

Tonnages déchetteries

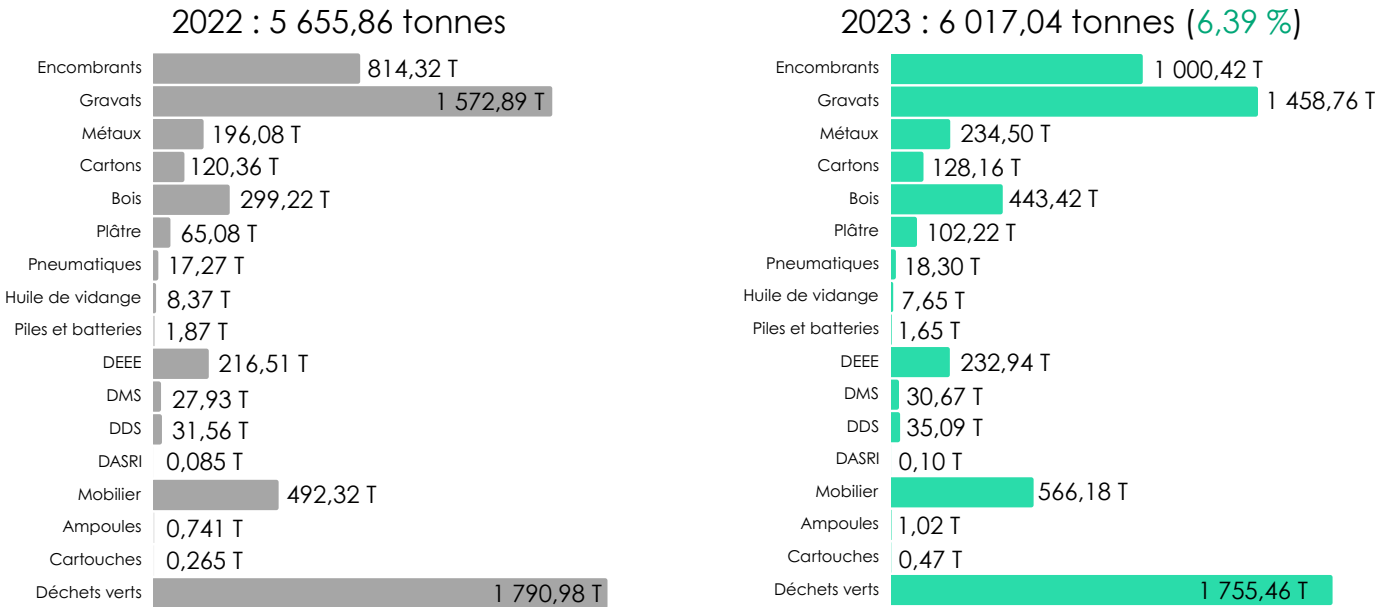


* Ce total tient compte des ajouts de déchets verts (993,50 tonnes) et gravats (735,57 tonnes) du site de Chamblet. Le site ayant ouvert aux particuliers début 2023, il n'existe pour le moment pas de point de comparaison avec l'année N-1.

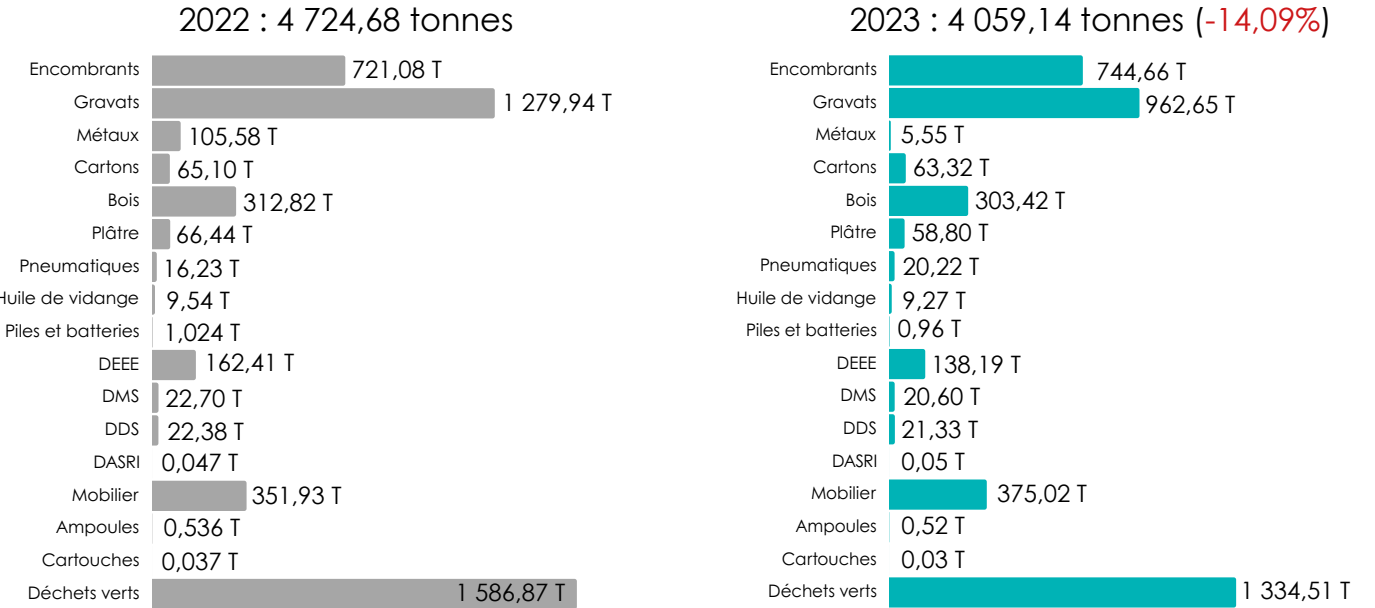
DOMÉRAT



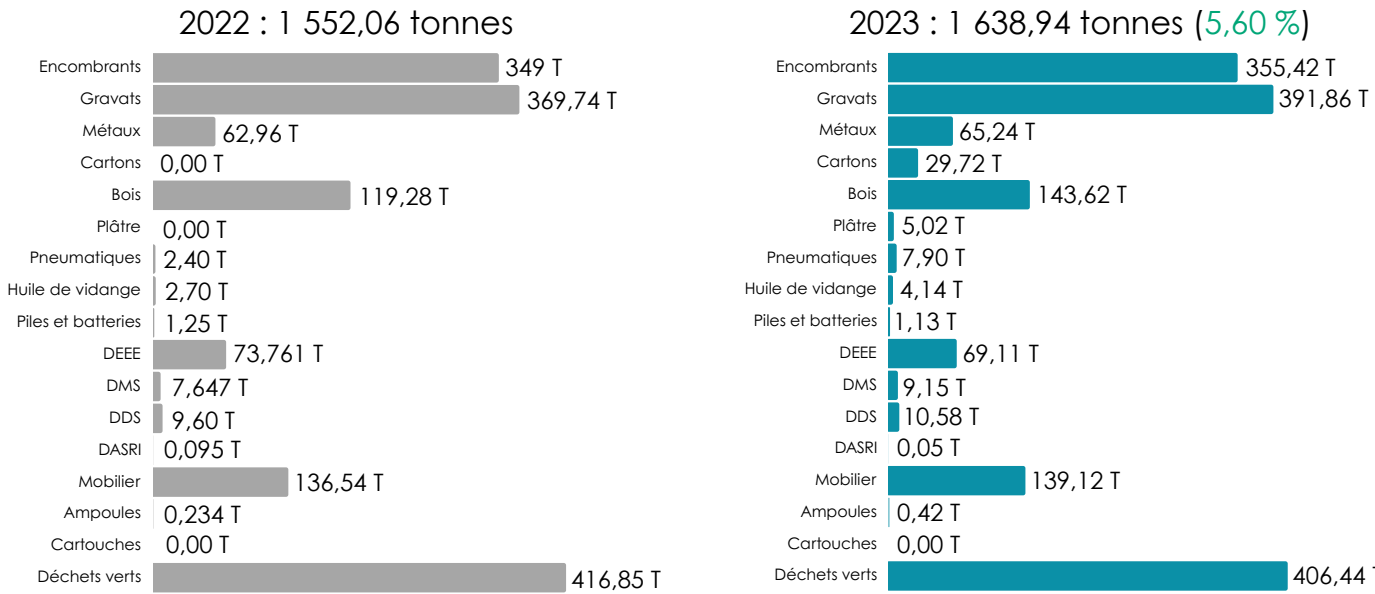
PRÉMILHAT



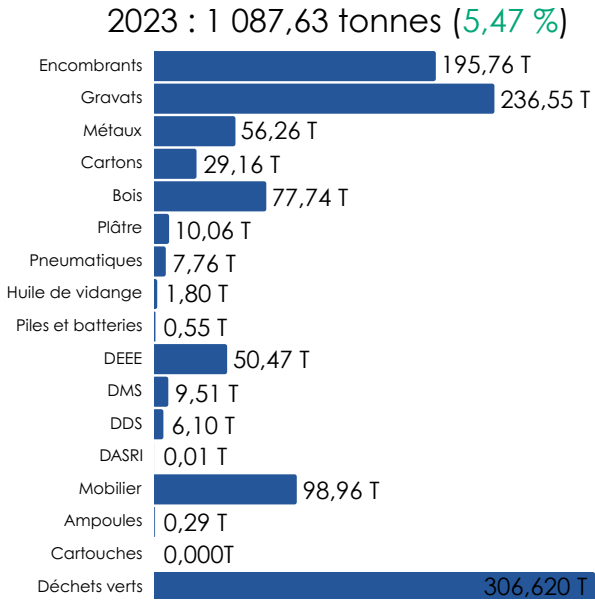
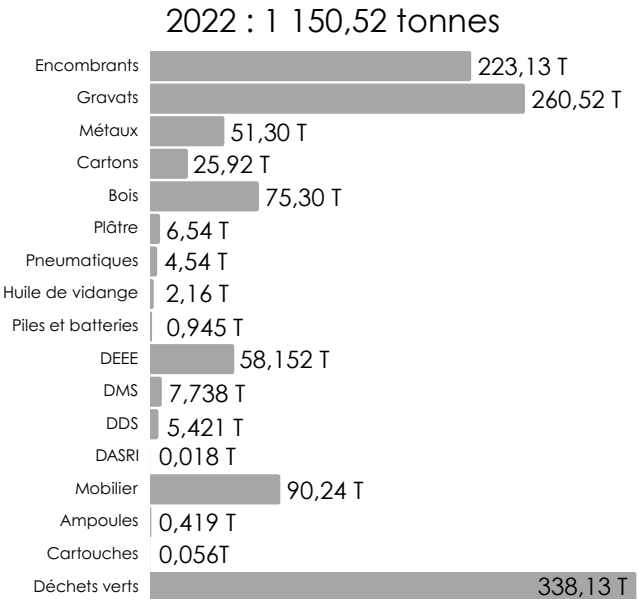
COMMENTRY



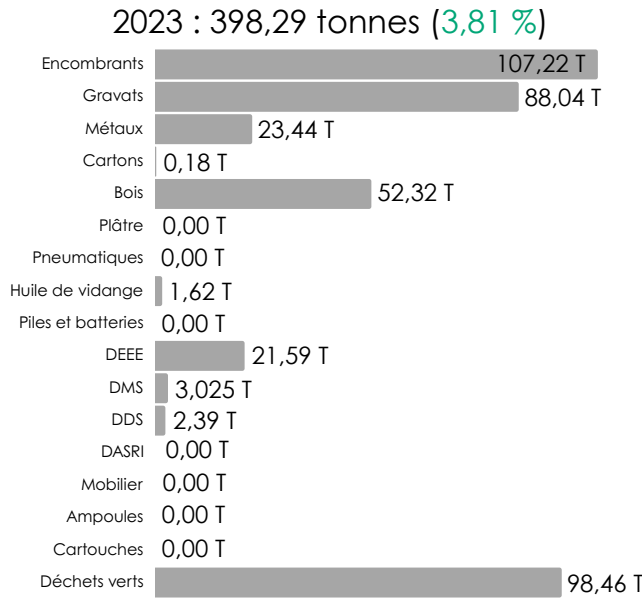
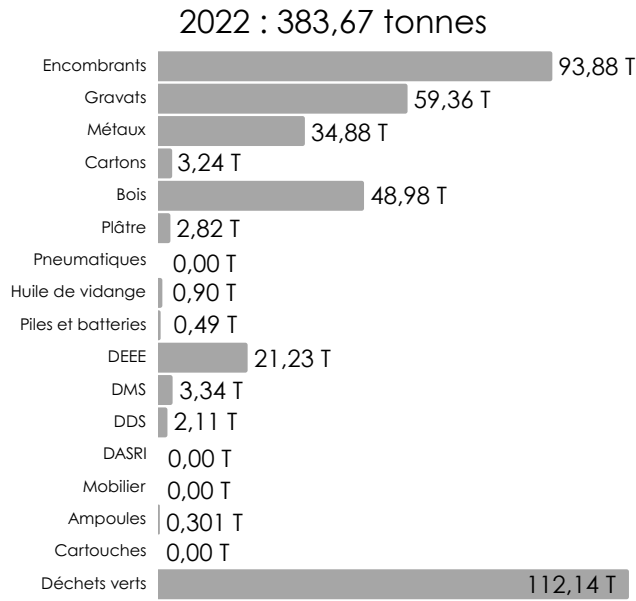
VALLON



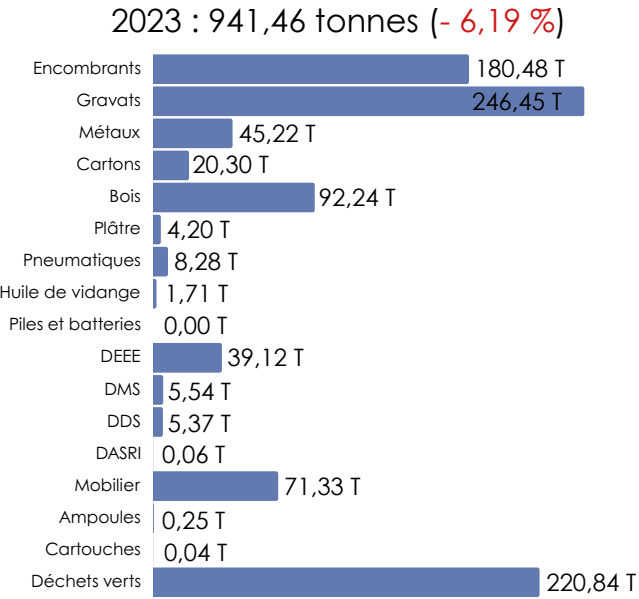
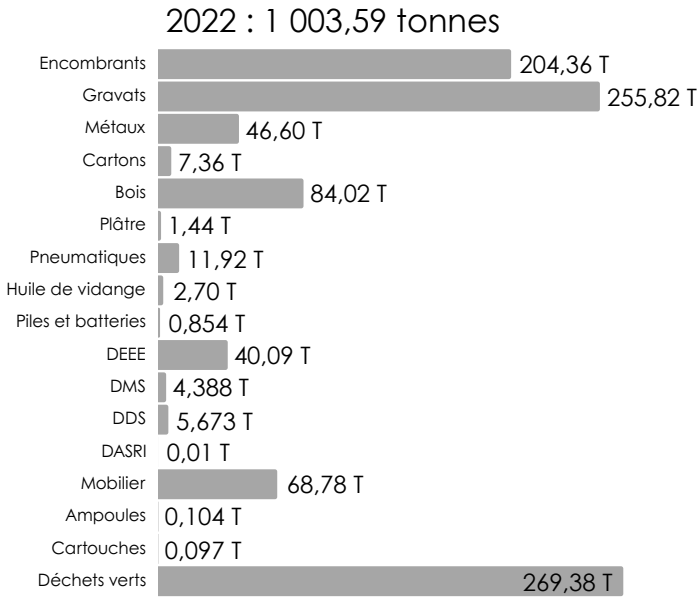
COSNE



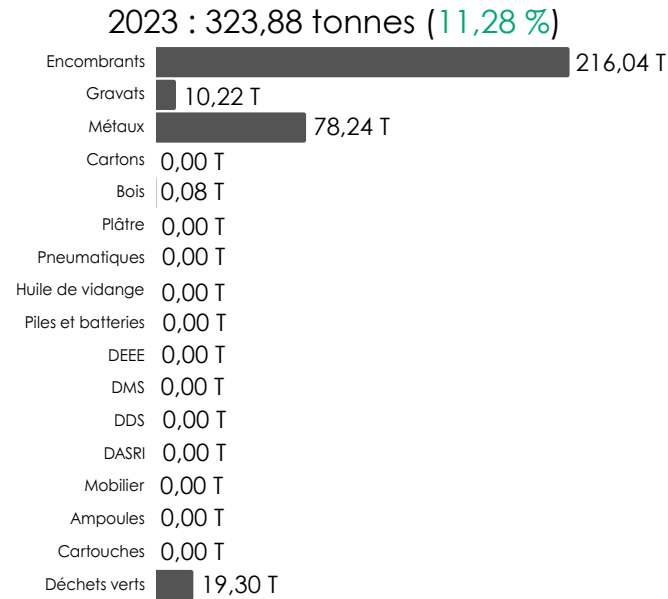
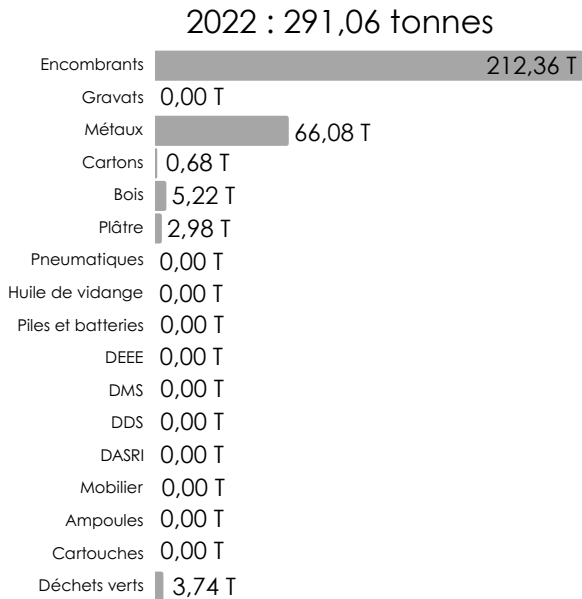
VILLEFRANCHE



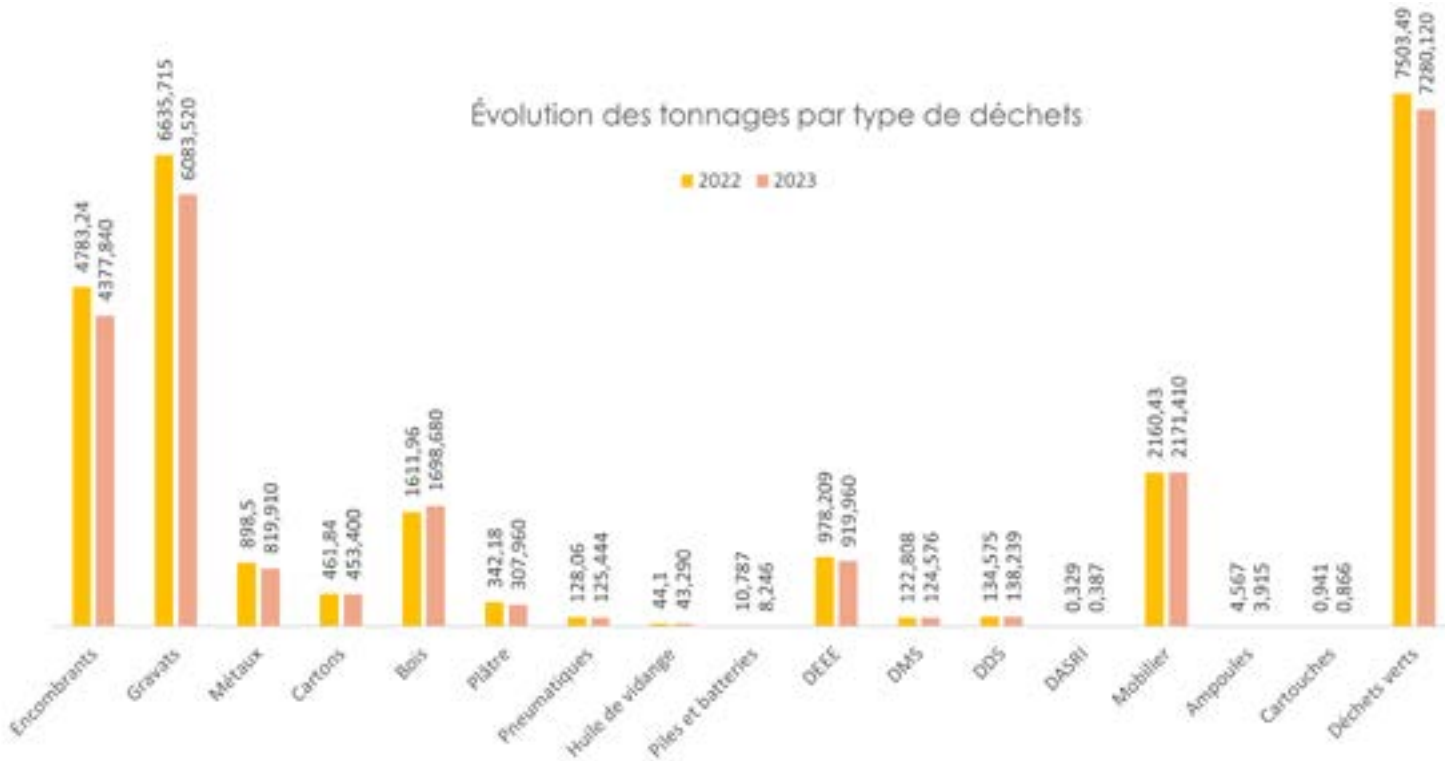
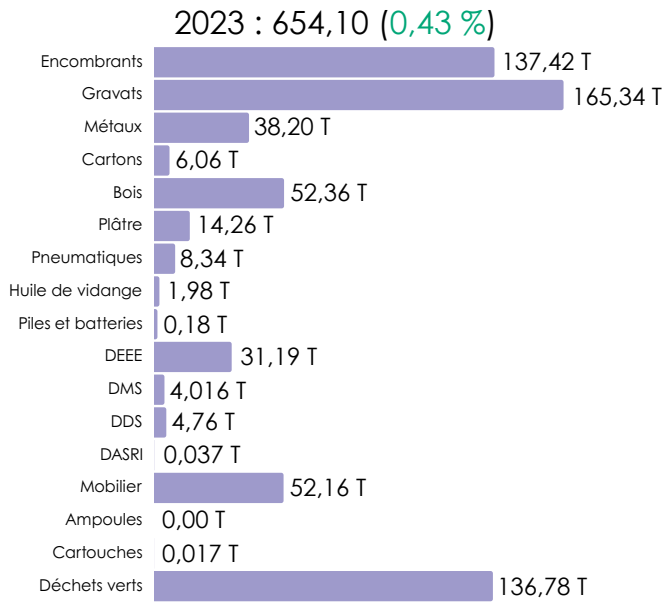
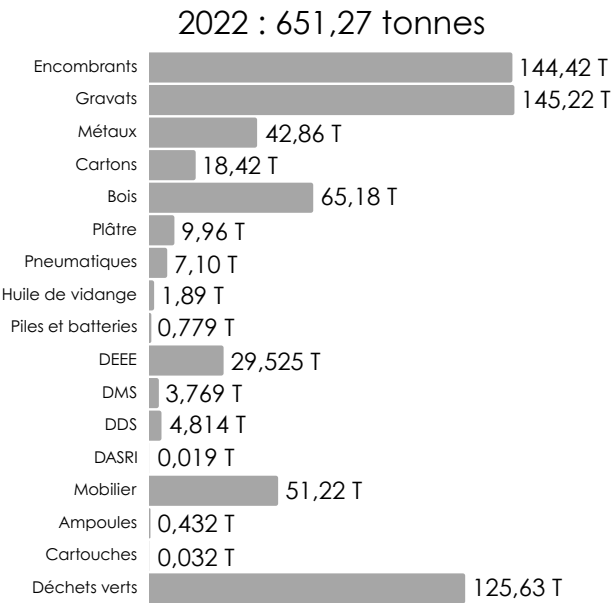
MONTMARIAULT



TRITOU

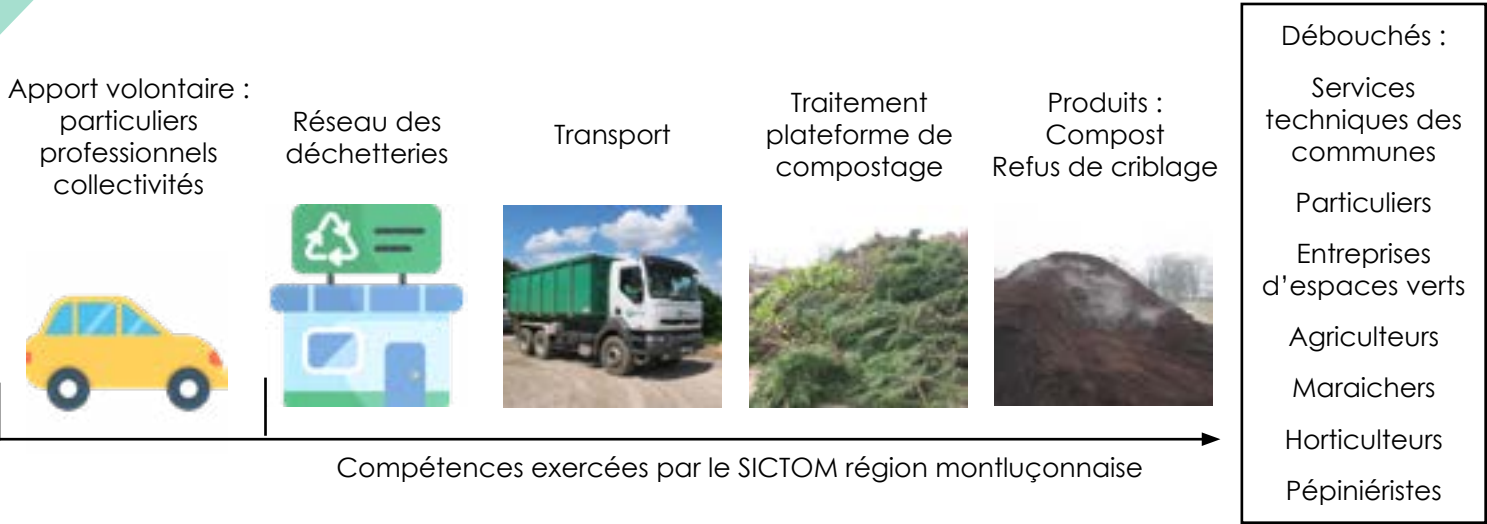


MARCILLAT



Organisation de la filière déchets verts

Notes



Plateforme de compostage 2023 (en tonnes)

2023	Entrées	Sorties			Total sorties
	Déchets verts	Compost	CP+ engrais	Broyés / Refus	
Janvier	604,05	53,74	0,00	256,62	310,36
Février	391,00	55,64	0,00	136,92	192,56
Mars	578,54	1,88	320,90	483,28	806,06
Avril	640,82	26,74	343,360	20,90	391,00
Mai	824,72	0,00	298,24	272,52	570,76
Juin	742,66	0,00	0,00	432,98	432,98
Juillet	718,65	27,44	0,00	75,90	103,34
Août	754,78	0,00	0,00	0,00	0,00
Septembre	729,34	107,14	0,00	0,00	107,14
Octobre	681,62	0,00	157,42	0,000	157,42
Novembre	622,74	5,74	56,00	112,60	174,34
Décembre	458,74	578,74	0,00	66,62	645,36
TOTAUX	7 747,66	857,06	1 175,92	1 858,34	3 891,32

On note une augmentation des entrées de déchets verts de 542,94 tonnes, soit +7 % par rapport 2022 où les entrées sur la plateforme représentaient 7 204,72 tonnes*.

*(erratum sur le résultat total des entrées du rapport annuel 2002 où il était indiqué 7 976,29 tonnes au lieu de 7 204,72 tonne).



Indicateurs financiers

Coût de collecte et traitement à l'habitant (€/hab.)

	2022	2023
Collecte		
► investissement	3,219 €	5,319 €
► fonctionnement	50,570 €	51,764 €
TOTAL	53,789 €	57,084 €
Traitement		
► investissement	3,751 €	5,828 €
► fonctionnement	63,362 €	65,910 €
TOTAL	67,114 €	71,738 €
Déchetteries - point tri		
► investissement	0,0403 €	0,438 €
► fonctionnement	34,207 €	38,448 €
TOTAL	34,610 €	38,886 €
Collecte sélective (PAV et PAP)		
► investissement	1,856 €	1,633 €
► fonctionnement	8,670 €	10,635 €
TOTAL	10,526 €	12,268 €
Tarifs (HT/Tonne)		
► traitement des DIB (TGAP comprise)	136 €	170 €
► traitement des déchets verts	56,24 €	56,24 €
► compost	21€ /m³	21€ /m³

Emprunts - Fonctionnement - Investissement - Informations

	2022	2023
Montant total des emprunts	6 542 820,14 €	8 563 433,90 €
► dont emprunts contractés en 2022	1 319 032,00 €	3 156 574,00 €
Remboursement capital emprunts	903 031,28 €	1 146 439,30 €
Intérêts de la dette	100 195,23€	136 013,04 €
Fonctionnement		
► résultat comptable en fonctionnement	174 490,36 €	- 288 089,88 €
► résultat cumulé avec l'excédent passé	1 424 638,57 €	1 136 593,69 €
► dépenses réelles de gestion	16 000 290,38 €	15 738 430,02 €
► recettes réelles de gestion	15 825 800,02 €	17 221 994,50 €
Investissement		
► résultat comptable en investissement	243 123,86 €	408 537,78 €
► résultat cumulé avec l'excédent passé	367 830,94 €	776 368,72 €
► dépenses hors emprunts	2 124 451,48 €	3 388 259,92 €
► recettes réelles hors emprunts	205 954,92 €	201 885,98 €
Pour information		
► Compte carburant	1 013 826,67 €	1 029 299,21 €
► Compte traitement	4 788 499,86 €	5 962 323,03 €
► Compte charges de personnels et assimilés	4 788 499,86 €	6 723 244,71 €
► Dotations amortissements	1 870 890,07 €	1 896 499,34 €

Modalités d'exploitation du service d'élimination des déchets 2023

	MARCHÉ D'EXPLOITATION	COÛT UNITAIRE H.T.
VERRE :	O.I manufacturing	/
COLLECTE SÉLECTIVE :	ALLIER TRI Contrat de prestation pour l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du centre de tri des déchets ménagers et assimilés	Trimestre 1 : 161 396,25 € Trimestre 2 : 164 291,25 € Trimestre 3 : 165 594,00 € Trimestre 4 : 163 567,50 €
► Tri		
► Conditionnement		
► Reprise des déchets	Transport et traitement des refus de tri	Trimestre 1: 47 857,16 € Trimestre 2 : 47 630,54 € Trimestre 3 : 34 673,81 € Trimestre 4 : 33 591,09 € TGAP 12 €/tonne
DÉCHETS MÉNAGERS :	Lot 1 : Bois issu des déchetteries	Traitement déchets : 102 €/tonne
► Traitement	COVED Début de marché : 01/01/2023 Fin de marché : 31/08/2023	
	Lot 2 :	Sans suite
	Lot 3 : Déchets ménagers, encombrants de déchetteries et DIB	Traitement déchets : 119 €/tonne TGAP : 51€/tonne
	COVED Début de marché : 01/10/2023 Fin de marché : 31/12/2026	
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX :	EDIB Début de marché : 01/05/2022 Fin de marché : 31/10/2024	peinture : 462 €/tonne acides : 1 323 €/tonne bases : 940 €/tonne aérosols : 1 365 €/tonne solvants : 514,50 €/tonne phytosanitaires : 1 465,25 €/tonne produits de laboratoire : 2 730 €/tonne emballages souillés : 472,50 €/tonne combustibles : 1 454,25 €/tonne bouteille de gaz 13kg : 682,50 €/tonne extincteur : 1 218€/tonne grande bouteille de gaz : 42 €/unité cartouche butane propane : 6 300 €/tonne Filtre à huile : 462€/tonne hélium : 47,25 €/unité CO2 cartouche hélium : 21 €/unité cartouche oxygène : 52,50 €/unité moyenne bouteille de CO2 : 36,75 €/unité produits non identifiés : 1 732,50 €/tonne radios : 315 €/tonne traverses chemin de fer : 462 €/tonne anhydride sulfureux : 367,50 €/unité prix à l'enlèvement/déch : 257,25 €/enl.
► Collecte		
► Traitement		

COLLECTE SÉLECTIVE ET COLLECTE RÉSIDUELLE ► en régie

Suite à l'étude sur la collecte de la fraction fermentescible et le dans le cadre du respect de la loi AGECE : réaliser la mise en place des points d'apport volontaire pour permettre aux habitants des centres urbains de trier leurs biodéchets et modifier notre plateforme de compostage pour traiter ces déchets.

Suite à l'étude sur la motorisation de nos véhicules poids lourds, lancée en collaboration avec la communauté d'agglomération : commencer la décarbonation de notre parc poids lourds à des énergies alternatives.

Terminer l'étude sur la mise en place de la tarification incitative et ainsi permettre au conseil syndical du SICTOM RM de décider de la mise en place, ou non, de ce mode de facturation.

Mener à bien les modifications de tournées résultant des réductions de fréquences de collectes des communes de moins de 2 000 habitants et à la mise en place du travail en 4 jours.

Mener à bien la modification des rythmes de travail, en passant de la semaine de 5 jours à la semaine de 4 jours et plus généralement poursuivre le travail de l'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail initié par l'étude réalisée en 2023 par le cabinet Relyens.

Après la mise en place du premier local réemploi en 2022 sur la déchetterie de Prémilhat, puis la mise en place de deux locaux sur les déchetteries de Cosne d'Allier et Domérat en 2023, il est envisagé d'équiper la totalité de nos déchetteries par l'acquisition de 4 nouveaux locaux pour les sites de Vallon en Sully, Montmarault, Marcillat en Combraille et Villefranche.

- **AGEC** : Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire
- **CS** : Collecte Sélective
- **CSDU** : Centre de Stockage des Déchets Ultimes
- **DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- **DDS** : Déchets Diffus Spécifiques
- **DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- **DMS** : Déchets Ménagers Spéciaux
- **FMA** : Fond Mouvant Automatique
- **QVCT** : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- **OM** : Ordures Ménagères
- **OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- **PAP** : Porte À Porte
- **PAV** : Point d'Apport Volontaire
- **PLPDMA** : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- **RPS** : Risques Psycho-Sociaux
- **SICTOM** : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
- **SRM** : SICTOM Région Montluçonnaise
- **SST** : Sauveteur Secouriste du Travail
- **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- **TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



Installation et animation sur le compostage partagé en établissement à l'école de Quinssaines

Rapport présenté par Jean Pierre Momcilovic, président du SICTOM Région Montluçonnaise, et adopté en Comité Syndical du 18 juin 2024

Rapport à la disposition du public du SICTOM Région Montluçonnaise et dans les collectivités adhérentes établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

Service communication du SRM - Juin 2024



Rue du Terrier 03 410 DOMERAT
Tel : 04.70.64.23.80 - Mail : accueil@sictomrm.fr
www.sictomrm.com